

(1) **CERTIFICAT**

(2) N° du certificat : **ZP/B102/20-PZ** remplace ZP/B037/15

(3) Produit: **Dispositif d'ancrage type A
Type: ABS-Lock® Falz-III**

(4) Fabricant: **ABS Safety GmbH**

(5) Adresse: **Gewerbering 3
47623 Kevelaer
Allemagne**

(6) Le type de ce produit ainsi que les différentes variantes acceptées sont fixées dans l'annexe à ce certificat.

(7) L'organisme de certification de DEKRA Testing and Certification GmbH certifie que ce produit répond aux exigences selon Point 8 des données fondamentales d'examen énoncées. Les résultats de l'examen sont transcrits dans le rapport PB 20-042.

(8) Les exigences sont remplies par la conformité à la norme

DIN EN 795:2012

(9) Ce certificat se rapporte uniquement à la conception et à l'examen du produit décrit en concordance avec les données fondamentales d'examen énoncées. Pour la fabrication et la mise en service du produit d'autres exigences sont également à remplir, qui ne sont pas couvertes par le présent certificat.

(10) Le fabricant est autorisé à ajouter le poinçon de contrôle aux produits correspondant aux échantillons contrôlés selon l'échantillon joint.

(11) Ce certificat est valide jusqu'au 19.05.2025.

DEKRA Testing and Certification GmbH
Bochum, le 20.05.2020

Signé : Kilisch
Gérant



Nous vous confirmons la vérité de la traduction de l'original allemand.
En cas d'arbitrage seul le texte allemand est valable et fait foi.

Gérant

TRADUCTION

- (12) Annexe à
- (13) **Certificat**
ZP/B102/20-PZ
- (14) 14.1 Objet et type
Dispositif d'ancrage type A
Type: ABS-Lock® Falz-III

14.2 Description

Le dispositif d'ancrage, type : ABS-Lock® Falz-III (figure 1), sert de point d'ancrage unique permettant de protéger un maximum d'une personne contre le risque de chute. Le montage s'effectue sur des bandes de toiture profilées de solidité suffisante.

Le corps de base du dispositif d'ancrage est composé d'aluminium adapté au contour de la bande de toiture profilée. La fixation sur le support de montage s'effectue par coincement.

Sur le corps de base, l'œillet d'ancrage à rotation libre en tôle pliée ($t = 0,7 \text{ mm}$) est monté au moyen d'une vis à six pans creux M10.

Au niveau de l'œillet, l'utilisateur peut, grâce à l'équipement de protection individuelle qu'il porte, se protéger contre le risque de chute.

Le dispositif d'ancrage peut être sollicité dans toutes les directions, parallèlement à la surface de l'ouvrage, et est en matériau résistant à la corrosion.

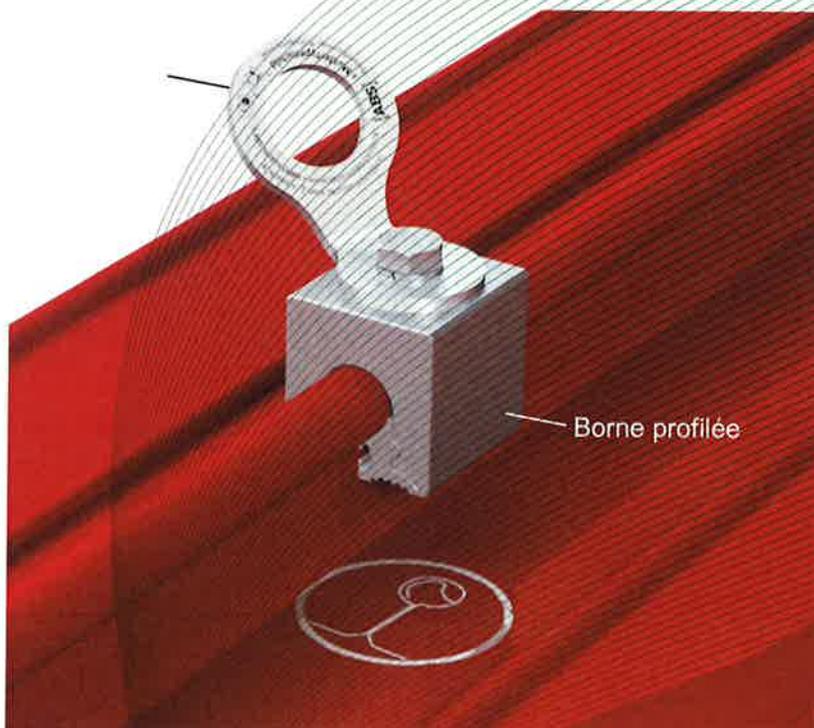


Figure 1 : Dispositif d'ancrage, type : ABS-Lock® Falz-III (exemple de montage)

- (15) Rapport
PB 20-042, 20.05.2020